

Conférence-débat le 22 mars : La loi de 1905 et les attaques contre la Laïcité

Le Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime – CREAL76 – organise une conférence-débat **vendredi 22 mars à 18 H à la Salle des Fêtes de Saint-Pierre-de-Varengville.**

Le CREAL76 présentera la **Loi de 1905 et les attaques contre la laïcité.**

La Loi de 1905 établit la séparation des Églises et de l'État, c'est-à-dire la séparation du politique et du religieux. Ceci a libéré l'État de l'emprise religieuse et les quatre religions reconnues auparavant par le Concordat napoléonien ont été libérées du contrôle étatique.

Cette séparation a ouvert un champ de liberté. Elle permet d'assurer **la liberté de conscience** et elle garantit le libre exercice des cultes sous réserve de ne pas troubler l'ordre public.

Mais un projet de révision annoncé fin 2018 risque de remettre en cause plusieurs dispositions de cette loi, voire ses principes. Dans le même temps, la laïcité est déformée et attaquée. Elle souffre de ne pas être expliquée.

L'exposition de la Bibliothèque nationale de France *La Laïcité en questions* sera installée dès le 22 mars à la Salle des Fêtes. Elle apporte des réponses et des éléments de réflexion. Cette exposition composée de onze panneaux avec des documents originaux et de qualité sera ensuite visible à la bibliothèque.

Une visite commentée est organisée le samedi 30 mars à 10 H.